



Résultats annuels 2023

- Chiffre d'affaires en progression de 6,1% à 15,4 M€ ;
- Performance opérationnelle affectée par des éléments conjoncturels (retards fournisseurs et crise énergétique);
- Dans ce contexte, recul maîtrisé de l'EBITDA et résultat net part du Groupe en amélioration de 1,2 M€ sur un an ;
- Fort dynamisme commercial au niveau du Groupe, illustré par l'accélération de la production de corps creux aux Forges de Tarbes ainsi que des perspectives prometteuses sur les sites de Chopex et Satma Industries ;
- Confiance pour l'exercice 2024 en raison d'un contexte commercial porteur et d'une amélioration continue de la rentabilité des conditions de production.

Europlasma, spécialiste du traitement des déchets dangereux, de la valorisation des matières premières et de la décarbonation, présente ses comptes consolidés 2023 audités par le collège des Commissaires aux Comptes et arrêtés ce jour par le conseil d'administration (période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023). Pour rappel, la société a annoncé le report de publication¹ afin de confirmer les orientations stratégiques visant à maintenir un équilibre financier du Groupe à la suite du rachat de Valdunes intervenu le 20 mars dernier.

En k€ - données auditées	2022	2023	Variation
Chiffre d'affaires	14 520	15 406	+886
EBITDA	-11 840	-12 990	-1 150
Résultat opérationnel courant	-16 058	-19 667	-3 609
Résultat opérationnel	-8 343	-18 724	- 10 381
Résultat financier	-7 649	3 624	+11 273
Résultat net des sociétés intégrées	-15 751	-14 745	+1 006
Résultat net (part du Groupe)	-15 924	-14 744	+1 181

Au cours de l'exercice 2023, le groupe Europlasma a généré un chiffre d'affaires de 15,4 M€, en croissance de 6,1% par rapport à 2022, malgré plusieurs facteurs conjoncturels pénalisants. Cette progression s'explique principalement par la montée en puissance de la production de corps creux aux Forges de Tarbes toutefois limitée par la persistance des retards de livraison de fournisseurs.

La performance opérationnelle a donc été affectée par l'impact de ce décalage de chiffre d'affaires sur les marges réalisées ainsi que par le coût toujours élevé de l'énergie, qui a pénalisé l'exploitation et la rentabilité de plusieurs sites, dont Inertam. La forte croissance de l'activité aux Forges de Tarbes ainsi qu'une période d'exploitation étendue sur le site de Satma Industries ont engendré une progression significative des achats consommés sur l'exercice (+27% au niveau du Groupe, soit 11,7 M€). Malgré la hausse générale de l'activité, le Groupe est néanmoins parvenu à maîtriser ses charges de personnel, en légère baisse sur l'exercice, à 10,8 M€. L'EBITDA annuel ressort ainsi à -13,0 M€.

En raison d'une dépréciation des actifs d'Inertam à hauteur de 2,9 M€, les dotations aux amortissements et dépréciations augmentent de 2,6 M€ par rapport à 2022 et atteignent -6,9 M€. Le résultat opérationnel courant s'élève donc à -19,7M€ en 2023, contre -16,1 M€ en 2022.

¹ [Lien vers le communiqué publié le 30 avril 2024](#)

Le Groupe a également enregistré des produits opérationnels non récurrents pour 0,9 M€, dont 1,1 M€ sont relatifs à l'impact du changement d'estimation du foncier de Satma Industries. Le résultat opérationnel du Groupe sur l'exercice ressort ainsi à -18,7 M€ (vs -8,3 M€ en 2022). Pour rappel, l'écart sur un an s'explique principalement par la comptabilisation 2022 d'un produit comptable exceptionnel (*badwill*) de 7,1 M€, sans effet sur la trésorerie, lié à l'acquisition de Satma Industries.

Le coût de l'endettement financier net connaît une baisse significative sur l'exercice, à 3,5 M€ (vs 5,7 M€ en 2022). En ajoutant un produit financier de 7,2 M€ correspondant principalement au produit de réévaluation à la juste valeur des BSA associés aux OCEANE, sans effet sur la trésorerie lui aussi, le résultat financier ressort à 3,6 M€ (vs -7,6 M€ en 2022).

En conséquence, le résultat net part du Groupe s'établit à -14,7 M€, contre -15,9 M€ en 2022.

Performance des activités

Traitement des déchets dangereux : activité en retrait en raison de conditions de production non optimales

En k€ - données auditées	2022	2023	Variation
Chiffre d'affaires	4 009	3 049	-960
EBITDA	-2 036	-2 540	-504
Résultat opérationnel	-4 522	-6 534	-2 012

Le segment Traitement des déchets dangereux (**Inertam**) a de nouveau été affecté par la hausse des coûts de l'énergie. Dans le cadre de la mise en place du plan de sobriété fin 2022, l'usine Inertam a redémarré courant avril 2023 et a été arrêtée fin juin 2023 afin de réaliser une maintenance programmée de l'installation et de permettre la reconstitution du stock de déchets amiantés. Ainsi, ce sont 1 434 tonnes de déchets amiantés qui ont été traitées sur l'exercice pour un chiffre d'affaires de 3,0 M€.

La performance opérationnelle se trouve affectée par les coûts fixes inhérents au site. Le Groupe indique par ailleurs qu'une partie des effectifs d'Inertam a été redéployée temporairement sur le site voisin de Chopex.

Inertam travaille actuellement à une reconstitution de ses stocks afin d'obtenir la typologie de déchets recherchée pour produire dans des conditions économiquement optimales au moment du redémarrage. Cet arrêt permet de rationaliser les coûts de production et la société précise qu'elle travaille à établir de nouveaux partenariats commerciaux.

Les différents partenariats mis en place (Italie, Algérie, etc.) confirment les ambitions du Groupe Europlasma d'imposer sa technologie plasma sur le marché du traitement des déchets amiantés en tant que seule solution sanitaire et écologique pour ce type de déchets dangereux.

Décarbonation : maintien de l'activité et perspectives prometteuses

En k€ - données auditées	2022	2023	Variation
Chiffre d'affaires	793	887	+94
EBITDA	-932	-938	-6
Résultat opérationnel	-1 041	-1 147	-106

Le segment Décarbonation (**Chopex**) a enregistré un chiffre d'affaires de 887 k€ sur l'exercice 2023, en progression de près de 12% par rapport à 2022 (793 k€). Sur l'exercice, 13 081 tonnes de CSR (combustibles solides de récupération) ont été préparées pour le compte de tiers en légère diminution par rapport à l'année précédente.

Le Groupe a néanmoins mené un important travail de développement commercial, qui s'est notamment traduit par la conquête d'un nouveau partenaire significatif. Chopex est également parvenu à revaloriser le prix de vente de sa production de CSR, visant à mieux absorber les coûts fixes pour se rapprocher ainsi de la rentabilité.

Industries : forte hausse de l'activité et niveau de commandes record

En k€ - données auditées	2022	2023	Variation
Chiffre d'affaires	9 391	11 415	+2 024
EBITDA	-3 315	-4 612	-1 297
Résultat opérationnel	2 647	-5 619	-8 266

Le segment Industries (**Les Forges de Tarbes**, **Satma Industries** et **Les Forges de Gerzat**) a enregistré un chiffre d'affaires de 11,4 M€ en 2023 (6,5 M€ pour la production de corps creux et 4,8 M€ pour la production d'anodes à partir de feuilles d'aluminium) et confirme son statut de principal contributeur au chiffre d'affaires du Groupe.

Les **Forges de Tarbes** ont produit 36 347 corps creux sur l'exercice 2023, soit une activité multipliée par près de 3 par rapport à 2022 qui illustre la montée en puissance du site afin de répondre aux commandes qui lui sont adressées. La performance opérationnelle du site a été principalement affectée par des difficultés ponctuelles de production en raison de la vétusté des équipements ainsi que par des retards de livraison chez le client incombant à un prestataire externe, qui ont engendré un différé de chiffre d'affaires et la valorisation au coût de revient d'une partie des produits finis. Afin de remédier à cette situation, le Groupe travaille à l'intégration de nouvelles étapes de production rentrant dans la fabrication des obus de 155mm.

Au cours de l'exercice 2023, la Société a engrangé deux commandes, dont une historique, pour la fourniture de près de 66 000 pièces et a conclu un accord de coopération avec une entreprise publique ukrainienne affiliée à l'Industrie de défense ukrainienne pour la fourniture de pièces utilisées dans la fabrication des obus de 155mm portant sur la fourniture de 360 000 pièces sur 3 ans.

Au regard de son savoir-faire unique et de son positionnement stratégique dans l'industrie de la défense, la Société dispose d'un niveau de commandes record et d'une très bonne visibilité pour les trois années à venir. Elle travaille ainsi à l'amélioration continue de l'outil de production et met tout en œuvre pour augmenter les cadences de production des corps creux en vue d'atteindre une capacité industrielle pouvant absorber des pics de production jusqu'à 160 000 pièces par an dès 2025.

Concernant **Satma Industries**, la production de feuilles anodisées a repris courant avril 2023, après une suspension de l'activité fin 2022 en raison de la forte hausse des coûts de l'énergie. Le Groupe indique avoir conclu avec succès en novembre 2023 une négociation avec ses fournisseurs d'énergie afin de réduire significativement les coûts énergétiques pour le fonctionnement du site.

Enfin, le Groupe indique que le projet de construction d'une usine de production de contenants de stockage haute pression en aluminium à Cébazat (63), à travers sa filiale **Les Forges de Gerzat**, est en cours de redéfinition notamment en raison de l'évolution des prix des matières premières et de l'énergie. Le Groupe poursuit les études avec l'ensemble des parties prenantes en vue de recadrer les éléments de coûts et de rentabilité du projet.

Solutions Plasma : maîtrise des dépenses de R&D et de structure

En k€ - données auditées	2022	2023	Variation
Chiffre d'affaires	327	55	-272
EBITDA	-5 557	-4 899	+658
Résultat opérationnel	-5 426	-5 424	+2

L'activité du segment **Solutions Plasma** (Europlasma, Europlasma Environmental Technologies « EET » et Field Intelligence) porte les activités de R&D et les frais de structure du Groupe, ce qui explique un EBITDA structurellement négatif mais maîtrisé d'un exercice à l'autre (en amélioration de 658 k€ en 2023). En 2023, les équipes R&D du Groupe ont notamment travaillé sur le traitement des cendres volantes et des déchets d'aluminium, sur la réduction des coûts des activités du Groupe ainsi que sur l'optimisation du four de vitrification d'amiante d'Inertam.

Trésorerie

En k€ - données auditées	2022	2023	Variation
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	-5 139	-9 966	-4 828
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-4 155	-953	3 202
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	+9 227	+9 671	445
Variation de la trésorerie	-62	- 1 255	-1 194

Les **flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles** ressortent à -10,0 M€, correspondant principalement aux dépenses de fonctionnement de l'usine Inertam pour -5 M€ ainsi que -3,1 M€ pour celles du pôle Industries.

Les **flux de trésorerie liés aux activités d'investissement** représentent -1,0 M€, correspondant principalement à des acquisitions d'immobilisation pour 1,7 M€, auxquelles il faut retirer des avances et dépôts de garantie (0,8 M€).

Le besoin de trésorerie généré par les activités opérationnelles et les investissements atteint donc 10,9 M€ sur l'exercice (vs 9,3 M€ en 2022 et 23,9 M€ en 2021).

Les **flux de trésorerie liés aux activités de financement**, qui atteignent 9,7 M€, se composent principalement des 12,1 M€ issus des augmentations de capital consécutives à l'émission et la conversion d'obligations convertibles en actions (OCA). Il est à noter que le Groupe a remboursé environ 2 M€ d'emprunts sur l'exercice (dettes de location et crédit-bail).

Sur l'exercice, la consommation nette de trésorerie ressort à -1,3 M€.

Bilan

En k€ données auditées	31/12/22	31/12/23	Var.
Actifs non courants	37 669	30 654	-7 015
<i>Dont Immobilisations corporelles</i>	29 060	24 185	-4 874
Actifs courants	17 003	14 609	- 2 394
<i>Dont stocks et en-cours</i>	6 627	7 867	+1 240
<i>Dont trésorerie et équivalent de trésorerie</i>	2 412	1 157	-1 255
Actif	54 673	45 263	-9 409

	31/12/22	31/12/23	Var.
Capitaux propres	5 817	- 4 754	-10 571
Passifs non courants	21 413	18 938	- 2 474
<i>Dont dettes financières</i>	3 455	6 218	+2 763
Passifs courants	27 443	31 079	+3 637
<i>Dont dettes financières</i>	4 516	6 513	+1 998
Passif	54 673	45 263	- 9 409

La valeur totale des actifs d'Europlasma est en baisse de 9,4 M€ à la clôture de l'exercice 2023. Cela s'explique notamment par la diminution des immobilisations corporelles pour 4,9 M€ (dont 2,9 M€ de dépréciations pour Inertam et 0,9 M€ de changement d'estimation pour le foncier de Satma Industries) et une diminution des actifs courants de 2,4 M€ (dont -1,9M€ d'autres créances opérationnelles et -1,3 M€ de trésorerie).

Les capitaux propres du Groupe diminuent de 10,6 M€, conséquence de la perte de l'exercice (-14,7 M€). A noter que le Groupe a également réalisé des augmentations de capital et des opérations de financement pour 2,2 M€.

A la clôture de l'exercice, les dettes financières augmentent de 4,8 M€. L'endettement brut atteint un montant de 12,7 M€, principalement composé de 4,6 M€ au titre des tranches d'OCA non encore converties au 31 décembre 2023 mais ayant vocation à l'être en 2024, de 4 M€ de dettes crédit-bail, de 3,1 M€ d'avances remboursables et de 0,4 M€ de dettes diverses.

Continuité d'exploitation

Compte tenu de la situation de sa trésorerie au 31 décembre 2023 et des différentes sources de financement présentées ci-après, le Groupe estime être en capacité de financer les activités et les investissements du Groupe sur les douze prochains mois.

En effet, Europlasma a annoncé le 17 mai 2024 la conclusion d'un accord avec la société Bizzell Europe, filiale du groupe Bizzell Corporation opérant principalement au profit du gouvernement américain, en vue de son entrée au capital de Valdunes Industries à hauteur de 25% pour un montant de 5 millions d'euros.

Europlasma a également obtenu par ailleurs de l'État un engagement de financement à hauteur de 15 M€ via le fonds de développement économique et social (FDES) sous la forme d'un contrat de prêt dont la signature est subordonnée à un arrêté ministériel. Sa mise en œuvre « en miroir » de 3 tranches successives sur 3 ans est conditionnée à un apport en capital d'un montant équivalent dans Valdunes Industries.

Pour rappel, la Société a mis en place un financement obligataire le 23 mars 2023 pour un montant nominal maximum de 15 millions d'euros par voie d'émission d'OCEANE-BSA au profit du fonds Environmental Performance Financing. A ce jour, la société a procédé au tirage de 14 tranches de 200 OCEANE chacune, pour un montant nominal total de 14 millions d'euros et une tranche de 1 M€ de ce financement reste donc à utiliser. En outre, Europlasma et le fonds Environmental

Performance Financing ont également conclu, en date du 23 avril 2024, un nouveau contrat de financement obligataire pour un montant nominal maximum de 30 M€ sur 36 mois sous la forme de bons d'émission.

En conséquence, le Conseil d'administration d'Europolasma considère que l'utilisation de la convention de présentation des comptes consolidés selon le principe de continuité d'exploitation est justifiée au vu :

- des mesures mises en œuvre pour permettre au Groupe d'assurer ses besoins de trésorerie, notamment grâce aux financements précités ;
- de la poursuite de l'activité de préparation de CSR, notamment avec une référence de l'industrie de la valorisation du déchet, pour un montant de chiffre d'affaires estimé à 7 M€ sur les 3 ans à venir ;
- de la signature en 2023 par les Forges de Tarbes de commandes pour la fourniture de près de 66 000 pièces et d'un accord de coopération avec une entreprise publique ukrainienne affiliée à l'Industrie de Défense Ukrainienne pour la fourniture de pièces utilisées dans la fabrication des obus de 155mm portant sur la fourniture de 360 000 pièces sur 3 ans.

Evènements post-clôture et perspectives

Reprise de MG-Valdunes

Le 20 mars 2024², Europolasma a annoncé sa désignation par le Tribunal de commerce de Lille-Métropole en qualité de repreneur de MG-Valdunes, dernier fabricant français de roues et d'essieux pour l'industrie ferroviaire, en redressement judiciaire depuis le 20 novembre 2023 (cf. communiqué).

Bizzell Europe entre au capital de Valdunes Industries à hauteur de 25% pour 5M€

Le 17 mai 2024³, Europolasma a annoncé la conclusion d'un accord avec la société Bizzell Europe, filiale du groupe Bizzell Corporation opérant principalement au profit du gouvernement américain, en vue de son entrée au capital de Valdunes Industries à hauteur de 25% pour un montant de 5 millions d'euros.

Mise en place d'un financement obligataire

La société a annoncé le 24 avril 2024⁴ la signature d'un nouvel accord de financement pouvant atteindre un montant nominal maximum de 30 millions d'euros sur 36 mois par l'émission d'obligations convertibles en actions nouvelles de la Société avec bons de souscriptions d'actions attachés le cas échéant, au profit du fonds Environmental Performance Financing.

Ce nouveau programme de financement a vocation à accompagner financièrement la forte croissance du périmètre du Groupe Europolasma. La Société estime que ces sources de financement permettront ainsi de couvrir les besoins pour le déploiement industriel du Groupe Europolasma jusqu'au 31 décembre 2026.

Réduction de capital et regroupement d'actions

En date du 28 mars 2024, le Conseil d'administration a décidé de procéder à une réduction du capital motivée par des pertes par voie de réduction de la valeur nominale des actions composant le capital d'un montant de 0,01 euro à 0,0002 euros. A l'issue de cette opération, le capital d'Europolasma a été réduit à 571 004,5086 euros divisé en 2 855 022 543 actions ordinaires de 0,0002 euro de valeur nominale chacune.

Le regroupement d'actions par échange de 5.000 actions anciennes contre 1 action nouvelle a fait l'objet d'un avis inséré au Bulletin des annonces légales obligatoires du 10 avril 2024. Les opérations de regroupement débuteront le 25 avril 2024, pour s'achever le 27 mai 2024.

² [Lien vers le communiqué publié le 20 mars 2024](#)

³ [Lien vers le communiqué publié le 17 mai 2024](#)

⁴ [Lien vers le communiqué publié le 24 avril 2024](#)

Perspectives 2024

Sur l'exercice 2024, le Groupe entend poursuivre ses efforts sur l'ensemble de ses segments afin d'améliorer la compétitivité de ses outils de production et de les conduire à la rentabilité.

Il s'attachera également à mettre en œuvre le plan de retournement des activités historiques de la société nouvellement créée « Valdunes Industries⁵ », qui regroupe le fonds de commerce et les actifs de MG-Valdunes repris par le Groupe le 20 mars dernier. Ce projet revêt une importance stratégique évidente en matière de souveraineté industrielle puisqu'elle permet de réduire la dépendance à des pays tiers et de sécuriser les approvisionnements pour l'industrie ferroviaire française.

Le Groupe se montre confiant sur l'activité du secteur « **Industries** ». Il anticipe en effet une forte hausse de la production de corps creux aux Forges de Tarbes au regard des commandes qui lui ont été passées et du contexte géopolitique, qui génère des marques d'intérêt régulières de munitionnaires européens. Le Groupe indique qu'il a poursuivi ses investissements au cours du 1er semestre 2024 afin d'améliorer la productivité du site, en procédant à la fois à des opérations de maintenance ainsi qu'à l'installation de nouveaux équipements. Il précise également que le site n'a jamais été à l'arrêt sur cette période et que seule la forge a été temporairement mise à l'arrêt, le temps de réaliser ces opérations de maintenance et d'écouler le stock excédentaire. Enfin, il est rappelé que le Groupe dispose d'un niveau de commandes record pour les prochaines années. Par ailleurs, les activités de Satma Industries ont repris comme prévu au début du mois d'avril 2024. Le site pourra bénéficier cette année des nouveaux tarifs de l'énergie négociés en fin d'année 2023, lui permettant de réduire ses coûts de production et donc d'accroître sa compétitivité.

De plus, le Groupe est également optimiste concernant l'activité du secteur **Décarbonation** portée par sa filiale Chopex, en raison d'un élargissement de la base commerciale et d'une meilleure valorisation tarifaire du produit fini. Le Groupe observe une accélération des cadences de production en ce début d'année pour répondre à des demandes plus importantes des clients et s'attend à une hausse de la production sur l'exercice en cours.

Par ailleurs, concernant le segment « **Solutions Plasma** », la société Shandong Haogang Environmental Protection Technology Co a reçu début 2024 des autorités environnementales chinoises un permis de traiter les crasses d'aluminium. Par cette autorisation, les autorités chinoises viennent donc de valider la technologie développée par la filiale chinoise EET et permettent au pilote de passer à l'échelle industrielle d'une usine de traitement de 90 000 tonnes par an de déchets d'aluminium. Cette licence d'exploitation ouvre également la voie à la qualification du dispositif industriel pour l'ensemble du territoire à l'issue d'une période probatoire d'un an.

Enfin, l'activité « **Déchets dangereux** » devrait être impactée par le maintien à l'arrêt de l'usine Inertam compte tenu d'une carence d'une certaine typologie de déchets indispensables pour assurer une production dans des conditions d'exploitation économiquement viables. Dans le cadre du plan de sobriété la société a revu ses exigences d'exploitation afin de limiter la consommation d'énergie et de rationaliser les coûts de production.

Mise à disposition de la documentation

Les comptes consolidés au 31 décembre 2023 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration réuni ce jour. Les procédures d'audit des comptes ont été effectuées. Les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2023, le rapport financier annuel intégrant le rapport de gestion et les rapports des Commissaires aux comptes afférents à ces états financiers seront disponibles sur le site Internet www.europlasma.com, dans la rubrique [« Information réglementée »](#) dès que possible et fera l'objet d'un communiqué de mise à disposition.

Enfin, Europlasma annonce qu'il met à disposition ce jour sur son site internet (page investisseurs, rubrique documentation) une synthèse des rapports de valorisation des Forges de Tarbes établis par deux cabinets indépendants

⁵ Valdunes Industries SAS, immatriculée au RCS de Valenciennes sous le n° 925 114 639 est contrôlée par Europlasma

en fin d'année 2023, dont les résultats avaient été communiqués au marché respectivement le 12 décembre⁶ et le 14 décembre⁷ 2023.

Afin de respecter les délais de convocation, les actionnaires sont informés que la société demande une prolongation du délai d'approbation des comptes 2023 au tribunal de commerce. La société informera ses actionnaires de la date de l'assemblée.

À propos d'EUROPLASMA

Europlasma est un groupe français expert dans la dépollution, dont le savoir-faire depuis 30 ans s'appuie sur sa technologie propriétaire, la torche à plasma, permettant d'obtenir de très hautes températures. Le métier d'Europlasma consiste à concevoir et développer les nombreuses applications de la torche à plasma, au service de l'homme et de son environnement. Ses solutions innovantes sont destinées au traitement et à la valorisation des déchets dangereux, la production d'énergie verte ainsi qu'à des applications pour les industries soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext Growth (FR0013514114-ALEUP / LEI 969500WYVNHV1ABQ250). Pour plus d'informations : www.europlasma.com.

Contacts :

Europlasma

Relations actionnaires – contactbourse@europlasma.com

ACTUS finance & communication

Pierre JACQUEMIN-GUILLAUME – Relations Investisseurs

+ 33 (0) 153 673 679 – europlasma@actus.fr

Amaury DUGAST – Relations Presse

+ 33 (0) 153 673 674 – adugast@actus.fr

⁶ [Lien vers le communiqué publié le 12 décembre 2023](#)

⁷ [Lien vers le communiqué publié le 14 décembre 2023](#)

Avertissement

Le présent communiqué contient des informations et déclarations prospectives relatives à Europlasma et à ses activités. Europlasma estime que ces informations et déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de leur diffusion. Toutefois, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ce communiqué qui sont soumises à des facteurs de risques, dont ceux décrits au chapitre 2 du Rapport Financier Annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 disponible sur le site www.europlasma.com dans la rubrique « information réglementée » ainsi que dans ses rapports de gestion annuels et ses communiqués de presse (documents disponibles sur le site www.europlasma.com). Le marché Euronext Growth est un système multilatéral de négociation tel que défini à l'article 4, paragraphe 1, point 22), de la directive 2014/65/UE du 15 mai 2014 et enregistré comme un marché de croissance des PME. Les sociétés dont les actions sont admises à la négociation sur Euronext Growth ne sont pas soumises aux mêmes règles que les sociétés dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé. Elles sont au contraire soumises à un corps de règles moins étendu et adapté aux petites entreprises de croissance. Le risque lié à un investissement sur le marché Euronext Growth peut en conséquence être plus élevé que sur un marché réglementé. Les informations et déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Europlasma ou que Europlasma ne considère pas comme significatifs à cette date. Les performances futures d'Europlasma peuvent en conséquence différer sensiblement des informations et déclarations prospectives communiquées et Europlasma ne prend aucun engagement de compléter, mettre à jour ou modifier ces informations et déclarations prospectives en raison d'une information nouvelle, d'un événement futur ou pour toute autre raison. Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre ou une sollicitation pour la vente ou l'achat de titres émis par la Société.

La société EUROPLASMA rappelle qu'elle a mis en place un financement sous forme de bons d'émissions d'obligations convertibles en actions nouvelles de la Société avec bons de souscriptions d'actions attachés le cas échéant avec la société Environmental Performance Financing, société du groupe Alpha Blue Ocean, qui, après avoir reçu les actions issues de la conversion ou de l'exercice de ces instruments, n'a pas vocation à rester actionnaire de la Société. Les actions, résultant de la conversion ou de l'exercice des titres susvisés, seront, en général, cédées sur le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action. Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la Société, ainsi qu'une forte dilution en raison du grand nombre de titres émis au profit de la société Environmental Performance Financing. Les investisseurs sont donc invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir dans les titres de la Société dans la mesure où ces opérations de financement peuvent avoir un fort impact dilutif, particulièrement lorsqu'elles sont réalisées de façon successive. La Société rappelle que cette opération de financement dilutif n'est pas la première qu'elle a mise en place. Les investisseurs sont notamment invités à prendre connaissance des risques afférents à ces opérations, mentionnés dans le chapitre 2 du Rapport Financier Annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 disponible sur le site www.europlasma.com dans la rubrique « information réglementée » ainsi que dans ses rapports de gestion annuels et ses communiqués de presse (documents disponibles sur le site www.europlasma.com).